

partager



© F.Chandelier (FFN) : la prise du Rocher de la Pastetère.

Jeudi 14 juillet, jour de la fête nationale, près de 120 personnes jouant les « sans-culottes » manifestaient dans les Gorges de l'Ardèche devant les médias (le Dauphiné Libéré, Radio Bleue et RMC) pour demander la réouverture de La Plage des Templiers. Des naturistes de la Sablière et de la Genèse étaient venus en renfort, et la FFN était représentée par Dominique Dufour et Jacques Gana.

Plus d'infos sur <http://cngardeche.free.fr>

ARDECHE

Pétition et manifestation pour Les Templiers !



Manifestation le 14 juillet

Après 40 années de présence dans les gorges de l'Ardèche, le naturisme, fort malmené ces dernières années, risque de disparaître définitivement cette année. Tel est le cri d'alarme lancé par la Fédération française de naturisme et le Club naturiste des Gorges de l'Ardèche (CNGA) en ce début d'été 2011.

« ...Suite au refus de la préfecture de l'Ardèche de convoquer la Commission de sécurité chargée de vérifier la conformité des installations totalement mises aux normes au camping naturiste « La Plage des Templiers », la Fédération Française de Naturisme (FFN) et le Club Naturiste des Gorges de l'Ardèche (CNGA) appellent tous leurs adhérents et sympathisants à un rassemblement sur le site même de La Plage des Templiers le Dimanche 26 juin 2011 à partir de 10h00. À cette occasion, la FFN et le CNGA informeront les campeurs, mais aussi les canoéistes et les randonneurs sur les enjeux économiques du tourisme naturiste dans les Gorges de l'Ardèche et l'avenir de la pratique du naturisme si la préfecture continue à refuser le dialogue dans ce dossier... », indiquait mi-juin la FFN, mobilisant ses troupes et lançant une pétition de soutien qui, début juillet, réunissait déjà plus de 2000 signataires.

Mais rien n'y a fait. Et, ce 14 juillet, les naturistes étaient encore sur le site pour demander sa réouverture, jouant sur les mots pour programmer une « prise de la Pastiche » et une manifestation révolutionnaire de sans-culotte.

Où est le problème ? Astreint en 2008 par la préfecture à une fermeture administrative pour non conformité aux normes de sécurité, le camping de la Plage des Templiers, seul camping naturiste au bord des Gorges de l'Ardèche, a changé de propriétaire en décembre 2010, et le nouveau s'est engagé à faire tous les travaux demandés, investissant pour cela près de 150 000 euros. Mais, entre-temps, l'équipe préfectorale a changé, et la commission de sécurité a durci le ton, demandant des travaux supplémentaires pour autoriser l'ouverture, compromettant ainsi fortement l'exercice de la saison 2011.

« ...La FFN tient à rappeler que la pratique du naturisme est historique dans les Gorges de l'Ardèche et qu'elle fait partie de son patrimoine... ». Elle ne comprend donc pas les réticences préfectorales qui buttent, en fait sur un seul point, très important, l'existence d'un chemin d'accès permettant l'intervention terrestre des sapeurs-pompiers, pour éviter, selon les dires de l'administration, l'usage d'un hélicoptère en cas d'accident. Dans un courrier adressé le 3 juin au propriétaire, la préfecture indique que « ...la solution que vous proposez ne permet toujours pas un accès des engins de secours et n'autorise donc pas la levée de cette prescription majeure ».

La FFN et le CNGA, dans un courrier adressé le 22 juin à la préfecture, estiment que cette décision aurait pu être différente si, pour apprécier ces

risques, l'administration avait eu un autre raisonnement :

« ...admettre qu'en descendant sur ce site depuis tant d'années, avec enfants et petits enfants, nous ne sommes ni irresponsables ni suicidaires. Ecrire que notre sécurité y serait « gravement compromise » est donc pour le moins exagéré sauf à rechercher un effet de dramatisation.

- accepter comme une donnée objective, la spécificité de la population naturiste qui, tant par son mode de vie que par sa parfaite connaissance du site, est certainement mieux à même de réagir à un événement imprévisible qu'une population classique de campeurs.

- ne pas ignorer que sur près de 40 années d'exploitation aucun départ de feu n'a été constaté dans la zone. Aucune évacuation n'a été nécessaire pour cause de crue.

- intégrer le fait que la fréquence des crues de la rivière se situe le plus souvent entre septembre et décembre, hors de la période de fréquentation touristique du site.

- admettre que le régime hydraulique du canyon avec le rétrécissement que constituent les Gorges crée un bassin de rétention à l'amont dans la « plaine » de Vallon Pont d'Arc et provoque un effet retard de la montée des eaux dans le cirque de la Madeleine... ».

La préfecture, après cette mobilisation, reviendra-t-elle sur sa décision, au risque de se déjuger ? Rien n'est moins certain. Mais il est évident que les naturistes, soutenus par leur fédération, n'ont pas l'intention de lâcher prise...



Paul Réthoré, président de la FFN, et le nouveau propriétaire, le 26 juin.

CAMPING DE LA PLAGE DES TEMPLIERS ET RESERVE NATURELLE

Dans la zone de la « Réserve naturelle des Gorges de l'Ardèche », géré par le Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche, au bord de la rivière de l'Ardèche, se trouve le « camping de la Plage des Templiers ».

La préfecture a soulevé depuis plusieurs années déjà des problèmes de conformité aux normes de sécurité, incendie notamment, puis le camping a fini par faire l'objet d'un arrêté de fermeture administrative. L'attitude peu conciliante de l'ancien propriétaire a sans doute joué un rôle dans le blocage de la situation.

Une association s'est constituée sous l'impulsion notamment de Frédéric



Chandelier, le Club naturiste des Gorges de l'Ardèche (CNGA), qui a jeté toutes ses forces pour la préservation du seul lieu naturiste de l'Ardèche, allant jusqu'à travailler bénévolement afin de réaliser une partie des travaux.

Un repreneur a été trouvé, qui a réalisé

cette année d'autres travaux très importants de mise aux normes. La « commission de sécurité », organe compétent pour constater la réalisation des travaux et donner un avis favorable à la réouverture des lieux, tarde plus que de raison à se réunir, sans qu'il soit possible de déterminer si ce retard est dû à des raisons pratiques, ou à une autre raison. Nous espérons qu'il ne s'agit pas d'imputer au repreneur et aux acteurs locaux l'attitude très peu constructive il est vrai, du propriétaire précédent.

La FFN a lancé une pétition pour que le Camping des Templiers soit préservé. Nous ne pouvons qu'encourager à la signer. (*voir article rubrique Hébergement*).